

Vive l'automne et ses belles couleurs !



*Nous sommes
de retour à
l'hôtel de ville
au 843, avenue
du Palais*

- 28 septembre :** Bazar familial de Beauce
- 5 et 6 octobre :** Grand marché des artisans de Beauce
- 8 octobre :** Réunion des Chevaliers de Colomb
- 9 octobre :** Réunion du Cercle de Fermières
- 15 octobre :** Séance ordinaire du conseil
- 16 octobre :** Réunion des Filles d'Isabelle
- 24 octobre :** Heure du conte

L'hôtel de ville sera fermé à l'occasion du congé de la fête de l'Action de grâce, le lundi 14 octobre 2024.



Mot du maire

Joseloises, Joselois,

Cet automne, je vous invite à participer aux différents cours et ateliers proposés dans la programmation des loisirs automne / hiver. Pour tout savoir sur celle-ci, visitez notre site Internet au www.vsjb.ca, dans le bas de la page d'accueil ou dans la section Loisirs.

Également, n'hésitez pas à vous informer auprès des organismes et organisations privées du milieu afin de connaître leurs activités. Durant les journées ensoleillées, il est toujours agréable de se promener dans les rues, les parcs ou sur la piste cyclable. De plus, il vous est possible cette année d'aller marcher en forêt dans les sentiers de ski de fond, dans la piste #1. Les chiens en laisse sont permis dans ce sentier.

Durant les journées pluvieuses, de belles alternatives culturelles et sportives s'offrent à vous, et ce, à peu ou pas de frais :

Bibliothèque du Vieux-Couvent : venez découvrir la multitude de romans, revues, documentaires et livres jeunesse ! Les bénévoles de la bibliothèque s'assurent de vous offrir un excellent service, en plus de vous procurer des livres fraîchement publiés, et ce, tout au long de l'année. En plus, vous aurez la chance dans les prochains mois de rencontrer un auteur, assister à une heure du conte et à un atelier numérique. Informez-vous de l'horaire et des activités de la bibliothèque via notre site Internet.

Musée Marius-Barbeau : des expositions variées, des pâtisseries appétissantes, des initiations à différentes techniques artistiques... Pourquoi ne pas se laisser tenter !

Société du Patrimoine des Beaucerons : apprenez-en plus sur l'histoire des Beaucerons et de Saint-Joseph, ou effectuez vos recherches pour connaître vos ancêtres et ainsi créer votre arbre généalogique.

Centre Frameco : patinage libre, hockey libre ou hockey familial, vous sont proposés. Pour connaître les plages horaires, consultez la page Facebook de la Ville.

Bonne saison à tous !

Serge Vachon, maire



Résumé de séance du 9 septembre 2024

- À partir du 15 octobre 2024, le prix de vente des terrains numéros 10, 11 et 12 situés sur la rue de la Grange dans le développement Goulet sera augmenté à 8,95 \$ le pied carré. Pour toute question, contactez le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 397-4358, poste 229 ou par courriel à urbanisme@vsjb.ca ou consultez le site Internet au www.vsjb.ca, dans la section citoyens, développement résidentiel.
- La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a renouvelé l'entente intermunicipale avec la Ville de Beauceville pour les services d'un préventionniste. Il réalisera des tâches en fonction des objectifs des programmes de prévention du Schéma de couverture de risque.

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaine séance ordinaire : **lundi 15 octobre 2024 à 20h à la salle du conseil de l'hôtel de ville (porte P6) au 843, avenue du Palais**



Mission économique au Danemark pour Saint-Joseph

Les élus municipaux Pierre-Olivier Boivin et Michel Doyon se sont rendus au Danemark du 5 au 9 août pour visiter des installations de Nature Energy, une entreprise de renommée mondiale dans la production de gaz naturel renouvelable (GNR). Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la démarche de diligence raisonnable menée par la municipalité, alors que Nature Energy envisage d'implanter une usine similaire à Saint-Joseph-de-Beauce.

Le but de ce voyage était de mieux comprendre les impacts et les avantages du processus d'économie circulaire appliqué au traitement des fumiers et lisiers et d'évaluer la possibilité de transposer ces procédés à Saint-Joseph. La municipalité cherchait ainsi à approfondir sa connaissance de l'entreprise pour éclairer son évaluation du projet potentiel dans la ville. Du côté de Nature Energy, ce fut l'occasion d'accueillir les élus afin de leur partager les bonnes pratiques de l'entreprise et les avantages des usines pour les communautés locales.

En premier lieu, Messieurs Boivin et Doyon ont visité le siège social de l'entreprise danoise situé à Odense. Du même coup, ils ont découvert un laboratoire de recherche de classe mondiale qui se spécialise dans la recherche et l'innovation visant à optimiser l'efficacité du traitement de production de gaz naturel renouvelable et à maximiser les valeurs nutritives du digestat retourné aux agriculteurs.

Ils ont ensuite rencontré les élus de la municipalité de Vejen, où se trouvent deux usines de biométhanisation, dont la première est en activité depuis près de 25 ans. L'enthousiasme suscité par ces installations auprès de la population et des agriculteurs locaux est tel que l'implantation d'une troisième usine est à l'étude.

Enfin, les élus ont visité une usine de Nature Energy à Korskro ayant les mêmes caractéristiques que celle envisagée à Saint-Joseph, tant en termes de superficie que de capacité de traitement du lisier et de production de digestat. Ils ont pu observer différentes étapes de la transformation de lisier dans l'usine, et ont également profité de leur présence à Korskro pour échanger avec un agriculteur danois, propriétaire d'une ferme laitière de 1400 vaches, qui collabore avec Nature Energy depuis déjà quelques années. Cet agriculteur a exprimé sa satisfaction quant à la transition vers le digestat et en a vanté les bienfaits pour son exploitation.

« L'expression "Il faut le voir pour le croire" se prête parfaitement au type de projet que Nature Energy propose. Lors de notre visite, nous avons posé plusieurs questions aux élus, aux travailleurs, aux agriculteurs et aux habitants en lien avec l'implantation d'une usine de biométhanisation, incluant les interrogations soulevées par les citoyens lors des séances d'information tenues à l'été 2023. Les informations recueillies sont encourageantes à tous les points de vue. Force de constater que le Danemark est très avancé en ce qui a trait au développement durable. Ce voyage nous a permis de constater les multiples avantages dont notre milieu bénéficierait avec l'implantation de l'usine de biométhanisation de Nature Energy. Ce projet aurait certes des retombées économiques considérables pour Saint-Joseph », mentionne Pierre-Olivier Boivin.

Nature Energy est déjà implantée dans plusieurs pays outre le Danemark, notamment en France, au Japon, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. La construction des premières usines au Québec sont prévues dans les villes de Farnham et Saint-Joseph-de-Beauce, ce qui créera des opportunités d'emploi intéressantes, que ce soit en lien avec la construction et l'opération de l'usine. Le modèle économique circulaire pourra également renforcer la résilience économique de notre région et offrir des bénéfices concrets aux agriculteurs locaux.



TAXES

*Le dernier versement
des taxes municipales sera
le 24 octobre 2024.*

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2021 ISSN 1705-9518

L'arbre est dans ses feuilles, marilon marié !

Nous vous rappelons que lorsque vous irez au site de dépôt vous départir de vos feuilles, vous devez **ABSOLUMENT** vider vos sacs de plastique et de papier dans le conteneur afin d'en disposer. Des bacs identifiés sont à votre disposition pour jeter vos sacs.

Pour les autres matières acceptées au site de dépôt, consultez notre site Internet : www.vjb.ca/citoyens/collectes-et-points-de-depot. Pour les citoyens de Saint-Joseph, secteur résidentiel seulement.

Merci de votre collaboration !



Semaine de la prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 6 au 12 octobre 2024 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi ! ».

Consultez notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/conseils-et-prevention-en-incendie et apprenez-en davantage sur la sécurité incendie (prévention et conseils).



ABRI HIVERNAL

Veillez prendre note que des inspections seront effectuées tout au long de l'hiver concernant l'installation de vos abris de toile temporaires. Ceux qui ne respectent pas les normes établies se verront dans l'obligation de se conformer à la réglementation en vigueur.

Normes prescrites selon la réglementation municipale :

L'article 64 du règlement de zonage n° 627-14 prévoit qu'il est permis d'ériger un abri hivernal uniquement du **15 octobre au 15 mai de chaque année**, sous réserve du respect des dispositions suivantes :

- 1° un abri hivernal peut empiéter dans la marge avant. Toutefois, une distance minimale de 1 mètre doit être conservée avec la chaussée, le trottoir, la bordure de la voie de circulation ou du fossé selon l'élément le plus rapproché de l'abri hivernal;
- 2° un abri hivernal peut empiéter dans la marge latérale ou arrière. Toutefois, une distance minimale de 0,45 mètre doit être conservée avec la ligne latérale ou arrière de lot;
- 3° le toit et les murs de l'abri hivernal sont revêtus d'un seul matériau, soit une toile spécifiquement conçue à cette fin, soit des panneaux démontables de bois peint ou teint;
- 4° la hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 4 mètres;
- 5° une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre l'abri hivernal (incluant les ancrages) et les bornes-fontaines.

Pour toute autre information, contactez le 418 397-4358, poste 236.



Nouveau service animalier : Passeport Animal Inc.

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce informe ses citoyens qu'un contrat a été octroyé à Passeport Animal Inc. pour assurer la continuité des services de contrôle animalier.

La Ville rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils doivent obligatoirement, en vertu du Règlement RM-SQ-05 concernant les animaux, enregistrer leur chien et acquitter les frais annuels de renouvellement de licence.

Pour toute requête, les citoyens sont invités à communiquer à l'hôtel de ville au 418 397-4358 durant les heures d'ouverture de bureau. Pour les requêtes urgentes les soirs et les fins de semaine, les citoyens sont invités à communiquer avec Passeport Animal au 418 774-4444.

Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Internet : www.vsjb.ca/citoyens/controle_animalier ou celui de Passeport Animal: www.passeportanimal.com



Information municipale



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 9 septembre 2024 a adopté la résolution n° 2024-09-206 concernant la modification du calendrier 2024 fixant le jour, l'heure et le lieu de la tenue des séances.

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour les mois d'octobre à décembre 2024 se tiendront à l'hôtel de ville situé au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce et débiteront à 20 h :

Lundi 15 janvier 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 12 février 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 11 mars 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 8 avril 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 13 mai 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 10 juin 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 8 juillet 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 12 août 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Lundi 9 septembre 2024	Centre Frameco : 700, route 173 Nord
Mardi 15 octobre 2024	Hôtel de ville : 843, avenue du Palais
Lundi 11 novembre 2024	Hôtel de ville : 843, avenue du Palais
Lundi 9 décembre 2024	Hôtel de ville : 843, avenue du Palais

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 12^e jour de septembre 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 20 septembre 2024



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le **15 octobre 2024, à vingt heures (20h00)** heure locale, des demandes de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage seront soumises au conseil pour approbation.

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à ces demandes en se présentant au 843, avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à greffe@vsjb.ca **au plus tard le 15 octobre 2024**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

Les dérogations mineures suivantes sont demandées :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Articles réglementaires visés
158-160-162, rue du Versant	Rendre réputée conforme une distance de dégagement latéral de 4,5 mètres au lieu de 7 mètres entre les bâtiments résidentiels de multilogements.	Règlement de zonage n° 627-14, article 139
675, avenue du Palais	Rendre réputé conforme un empiètement dans la marge avant à 0,22 mètres de la ligne de lot avant au lieu de 1 mètre pour un escalier extérieur.	Règlement de zonage no. 627-14, article 168
393, route 173 Nord	Rendre réputée conforme une distance séparatrice entre un réservoir circulaire et une maison d'habitation voisine à 106 mètres au lieu de 146,44 mètres.	Règlement de zonage no. 627-14, article 312

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 9^e jour de septembre 2024
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 20 septembre 2024



Bibliothèque
du Vieux-Couvent

La Bibliothèque du Vieux-Couvent

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.

Heure du conte

Le **jeudi 24 octobre à 18 h 30** à la bibliothèque du Vieux-Couvent, aura lieu l'heure du conte sous la thématique de l'Halloween ! Costume-toi et viens écouter l'histoire pour l'occasion ! Pour les 3 à 7 ans.



Les **Club**
Amis Joselois



Au Centre communautaire (local 200)

- Lundi à 13 h : Baseball-poche et Pétanque-atout.
- Mardi à 13 h : Bridge.
- Mercredi à 9 h : Pratique de la chorale Les Amis de la Chanson.
- 2^e et 4^e jeudi du mois à 13 h : Bingo.
- Samedi et dimanche à 13 h : Carte 500 au Salon des aînés. Contacter Mme Anita Lambert au 418 397-5460.
- Tous les jours au 102, avenue du Palais : Ping-pong et palet disponible sur réservation au 418 397-6200.

Pour plus de détails concernant la cabane à sucre et les voyages, consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.



Les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle vous invite à leur mensuelle qui aura lieu le **mercredi 16 octobre à 18 h 30, au Centre communautaire (local 200)**. Activité à déterminer.

Bienvenue à toutes !

Information : Louise Lessard, prof., 418 397-5695.



**Chevaliers
de Colomb®**

Assemblée mensuelle de tous les Chevaliers du Conseil 2822, le **mardi 8 octobre à 19 h, au sous-sol du Presbytère**.
Tous les chevaliers y sont cordialement invités.

Pour information, contactez M. Simon Giguère, grand chevalier
au 418 397-6072.



Loisirs et vie communautaire



*Cercle de
Fermières*

Le Cercle de fermières poursuit la saison
le **mercredi 9 octobre à 19 h,**
au Centre communautaire (local 200).
Apportez vos dernières réalisations.
Soyez présentes en grand nombre
et amener vos amies.
Suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières
de Saint-Joseph-de-Beauce.



Conseils santé voyage

- Consulter son pharmacien : il peut ajuster vos médicaments avec le fuseau horaire du pays visité et prescrire certains médicaments ;
- Consulter en santé voyage : pour mettre à jour votre carnet vaccinal et obtenir la vaccination nécessaire ;
- Prendre des précautions pendant le voyage : se laver les mains fréquemment, boire de l'eau embouteillée et éviter de consommer des aliments pouvant être contaminés par l'eau.

Vous avez un voyage prévu prochainement ?

Prenez rendez-vous auprès de l'une de nos infirmières pour une consultation voyage. Elle pourra vous offrir des conseils personnalisés pour voyager en toute sécurité.
418-397-5878, option 3, puis 4.



Corporation du Prêt d'Honneur

Les étudiants.es de Saint-Joseph qui poursuivent des études postsecondaires peuvent obtenir une aide financière, c'est-à-dire un prêt sans intérêt d'un maximum de 3 000 \$ pour la période couvrant les études.

Pour information, veuillez contacter monsieur Simon Rancourt au 418 397-5719, avant le 5 octobre prochain.

LOCATION DE SALLES DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Avez-vous pensé à réserver votre salle durant le temps des Fêtes pour votre party de famille, d'entreprise ou pour toute autre occasion?

Les salles au Centre Frameco (700, route 173 Nord), au Centre communautaire (135, rue Sainte-Christine) ou au chalet municipal (57, rue Martel), sont de belles options pour vous!

Pour information et réservation, communiquez avec nous par courriel à adjoin.loisirs@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358, poste 238.

COURS PRÊTS À RESTER SEUL

Au chalet du Parc municipal
le vendredi 11 octobre 2024
de 9 h à 15 h.

Pour les 9 ans et +

Coût : 45 \$ (résident) et
67.50 \$ (non-résident)

Inscription obligatoire via VOILÀ !



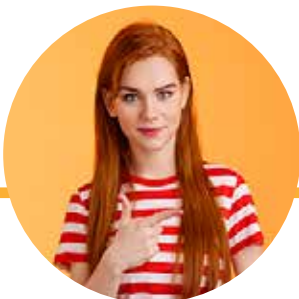
COURS GARDIENS AVERTIS

Au chalet du Parc municipal
le vendredi 15 novembre 2024
de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour les 11 ans et +

Coût : 50 \$ (résident) et
75 \$ (non-résident)

Inscription obligatoire via VOILÀ !



Bazar familial de Beauce

Samedi 28 septembre de 9 h à 14 h,
au Centre Frameco (salle Desjardins).

Pour inscription et information :
bazarfamilialbeauce@outlook.com
ou au 418 572-6630.



Programmation des loisirs automne

Surveillez notre page Facebook
ainsi que notre site Internet
pour les activités automnales !



Location de glace

Vous désirez louer la patinoire
Structure Saint-Joseph ?

Informez-vous par courriel
à adjoint.loisirs@vsjb.ca
ou par téléphone au
418 397-4358, poste 238.



CONCOURS #ILLUMINONSSAINSTJOSEPH À L'OCCASION DE L'HALLOWEEN!

La Ville lance ce concours parmi tous ceux qui illumineront leur propriété pour l'Halloween. Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre prochain pour participer.

Comment faire :

C'est bien simple ! Partagez-nous sous forme de commentaire dans la publication, une photo de votre réalisation sur la page Facebook de la Ville au www.facebook.com/villedesaintjosephdebeauce avec la mention : Nous participons au concours #illuminonssaintjoseph à l'occasion de l'Halloween!.

Par la suite, envoyez-la par courriel à adjoint.loisirs@vsjb.ca.

